VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DU PREMIER DISTRICT.

Succession de John H. Fallon, No 83,173.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 août 1907, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, je procéderai de vendre JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La moitié d'un intérêt dans deux terrains de sépulture dans le cimetière St Patrick, numérotés 22 et 24, l'ilot No 6, 12 pieds par 8 pieds.

2° Huit certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet), Palmyre Anthony et Bernadotte désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, et mesurant comme suit: Les lots 2, 3, 4, 5 et 6 chacun 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Gasquet) par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 31 pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet par 127 pieds 10 pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6, et 165 pieds 8 pouces et trois lignes sur le côté du lot No 8, 17 pieds 10 pouces sur la lignes parallèles à la rue Gasquet et 28 pieds 3 pouces sur une autre ligne du fond; le lot No 8 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 105 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 7, 58 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 9 et 57 pieds 6 pouces sur une ligne oblique; le lot No 9 est d'une forme irrégulière et mesurant 40 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 56 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot No 8, 70 pieds 8 pouces sur une autre ligne de côté.

3° Quatre certains lots de terre, dans le même District et ilot comme ci-dessus décrits, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, et mesurant comme suit:

Le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 176 sur l'autre côté, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 185 sur l'autre côté; le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 134 sur l'autre côté, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre par 101 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

4° Un certain lot irrégulier avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot No 845, borné par les rues Canal, Cleveland et Anthony, formant un triangle 92 pieds sur une ligne de côté le plus près de la rue du Canal, commençant à un point à la rue Cleveland, 120 pieds de face à la rue St Anthony.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU
Encanteur.

25 août—25—sep 1 8 15 22 24

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACQUERIR UNE PROPRIETE RAPPORTANT DES REVENUS IMPORTANTS AVEC CHANCE DE SPECULATION FUTURE

BEAU LOCALITE POUR UNE FABRIQUE

Cent vingt sept pieds de face à la rue Perdido, et formant l'encoignure de la rue Franklin sur une profondeur d'environ 112 pieds et contenant

LA PROPRIETE EN BRIQUES, CONNUE COMME Nos 1301-3-5-7-9-11-13 et 15 RUE PERDIDO.

JEUDI, LE 3 OCTOBRE 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 82,344, jugement lui en rendu en cour ouverte le 19 août 1907 et signé le 23 août 1907, dans l'affaire de la Lazar State Land Co., Ltd. vs Joseph et Willie Doyle, mineurs, à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet 233 borné par les rues Perdido, Franklin, Liberté et Gravier, désignée par la lettre A formant l'encoignure des dites rues Perdido et Franklin, et mesurant d'après ledit plan annexé de Geo. De Armas, ingénieur, soixante deux pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido, cent douze pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 7, 58 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 9 et 57 pieds 6 pouces sur une ligne oblique, le lot No 9 est d'une forme irrégulière et mesurant 40 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 56 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot No 8, 70 pieds 8 pouces sur une autre ligne de côté.

2° Quatre certains lots de terre, dans le même District et ilot comme ci-dessus décrits, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, et mesurant comme suit:

Le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 176 sur l'autre côté, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 185 sur l'autre côté; le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 134 sur l'autre côté, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre par 101 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Un certain lot irrégulier avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot No 845, borné par les rues Canal, Cleveland et Anthony, formant un triangle 92 pieds sur une ligne de côté le plus près de la rue du Canal, commençant à un point à la rue Cleveland, 120 pieds de face à la rue St Anthony.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU
Encanteur.

25 août—25—sep 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Avec Terrain Spacieux,

2518-20 rue Willow, près Troisième.

In re Luverta Taylor, femme de William Taylor, versus Minerva Mitchel et al.

No 83,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 326 rue Carondelet—JEUDI, le 12 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 1er août 1907 et lu et signé en cour ouverte le 7 août 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martes), Olivia Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine 20 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (anciennement Martes) par 146 pieds et 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double avec cuisine dans le fond, etc. Le voisinage s'améliore rapidement et contient toutes les commodités, tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur, l'acte de vente au frais des acquéreurs pardevant Jno. G. Eustis, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant et Geo. W. Kendall, avocats. 11 août—11 18 25—sept 1 8 12

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACQUERIR UNE PROPRIETE RAPPORTANT DES REVENUS IMPORTANTS AVEC CHANCE DE SPECULATION FUTURE

BEAU LOCALITE POUR UNE FABRIQUE

Cent vingt sept pieds de face à la rue Perdido, et formant l'encoignure de la rue Franklin sur une profondeur d'environ 112 pieds et contenant

LA PROPRIETE EN BRIQUES, CONNUE COMME Nos 1301-3-5-7-9-11-13 et 15 RUE PERDIDO.

JEUDI, LE 3 OCTOBRE 1907,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 82,344, jugement lui en rendu en cour ouverte le 19 août 1907 et signé le 23 août 1907, dans l'affaire de la Lazar State Land Co., Ltd. vs Joseph et Willie Doyle, mineurs, à savoir—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet 233 borné par les rues Perdido, Franklin, Liberté et Gravier, désignée par la lettre A formant l'encoignure des dites rues Perdido et Franklin, et mesurant d'après ledit plan annexé de Geo. De Armas, ingénieur, soixante deux pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido, cent douze pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 7, 58 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 9 et 57 pieds 6 pouces sur une ligne oblique, le lot No 9 est d'une forme irrégulière et mesurant 40 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Cleveland ou Gasquet sur 56 pieds 2 pouces sur la ligne de côté du lot No 8, 70 pieds 8 pouces sur une autre ligne de côté.

2° Quatre certains lots de terre, dans le même District et ilot comme ci-dessus décrits, désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13, et mesurant comme suit:

Le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 176 sur l'autre côté, le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 185 sur l'autre côté, le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Bernadotte par 198 pieds sur un côté et 134 sur l'autre côté, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte, mesurant 71 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre par 101 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Un certain lot irrégulier avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot No 845, borné par les rues Canal, Cleveland et Anthony, formant un triangle 92 pieds sur une ligne de côté le plus près de la rue du Canal, commençant à un point à la rue Cleveland, 120 pieds de face à la rue St Anthony.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU
Encanteur.

25 août—25—sep 1 8 15 22 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE—QUARTIER AGREABLE.

Nos 1020-22 rue Constantinople, entre les rues Hamp et Chestnut.

Succession de Kate H. Abern, femme décédée de Andrew J Stewart.

No 37,043—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 26 septembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 18 août 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Camp, Chestnut, Marengo et Constantinople, ladite portion de terre mesurant trente trois pieds un pouce de face à la rue Constantinople par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et est composée du tout du lot dix-neuf, et quatre pieds du lot vingt, pris du côté près du dit lot No dix-neuf.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant sur un côté cinq chambres et sept de l'autre côté. Dans le cour se trouvent un hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, représentée par des billets de l'acquéreur à sept pour cent par an d'intérêt, garantis par hion de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1907, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jeff C. Wenck, notaire.

Dart et Kernan, avocats
25 août—25—sept 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1513 rue Nord Roman, entre Colombus et Laharpe.

New Orleans City Protective Association of New Orleans vs Lottie Schmerberg et Philip C. Schmerberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,991—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1907, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1513 rue N. Roman) et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant (incluant l'usufruit alloué par la loi à Mme Lottie Brunet, veuve de Jean Schmerberg et Schmerberg sur la part de son fils Philip C. Schmerberg en ladite propriété, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Colombus et Laharpe, et mesurant (dedit lot) environ quinze pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Roman sur environ cent pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ryan, Gasthreaux & Bliss, avocats pour la demanderesse
6 sept—6 13 20 27—oct 4 10

J. J. DELVAILLE,

Agent de Propriétés Foncières, Contracteur et Constructeur,

REPARATIONS, BAUX ET LOUAGES DE PROPRIETES.

Chambres 125-127 Bâtisse Carondelet.

416 rue Carondelet,

MAIN 3317. Nouvelle-Orléans, La.

23 sept—1an—dim mer ven

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4336 Main. 214 rue Magasin.

J. E. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente du Hubbard's Superlative Minnesota, Farine du Kansas, Patente de la Louisiane, "Oven Lifter," Sweet Crumb & Big K, White Satin, House Keeper's Delight.

30mar—

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel.

Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

Oliver Springs,

"Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland.

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide.

F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Amelia Wilhem femme de Joseph Darrieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,801 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Darrieux, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—John J. Darrieux, avocat.
12 sept—12 16 21

Succession de Fred J. Albrights.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,082—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Minnie T. C. Albright administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Zach Spearing, avocat. 12 sept—12 16 21

Succession de C. George Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,613—Division D. — Attendu que George Lanaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu C. George Lanaux, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas F. Claiborne, avocat.
11 sept—11 15 20

Succession de Mme Lititia J. Hynes veuve de Morgan Wattigny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,571—Division E—Attendu que William Hynes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Lititia J. Hynes, veuve de Morgan Wattigny, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. H. Brewster, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Mme Dora Labin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 83,017 —Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Labin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat. 5 sept—5 9 14

Succession de E. W. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,739—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par C. J. Payne et W. D. Hayne, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas F. Fenner, avocat.
10 sept—10 14 19

Succession de Joseph Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,586—Division A—Attendu que Mme C. Langeman, veuve de Joseph Hoffman, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Hoffman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. St Clair Adams, avocat.
10 sept—10 14 19

Succession de Mme Henry Eberhardt et Catherine Henrietta Eberhardt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,560—Division E—Attendu que Herman Henry Eberhardt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Henry Eberhardt et Catherine Henrietta Eberhardt, décédées intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Frank McGloan, avocat. 10 sept—10 14 19

Succession de Mme Magdalena Heyd, femme de George Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,561—Division E—Attendu que George Wagner Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Magdalena Heyd femme de George Wagner, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno J. Darrieux, avocat. 7 sept—7 11 16

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Suite 113. Nouvelle Orléans, La

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Vente Sans Réserve à l'Encan

Du Contenu Entier du

"HOME OUTFITTERS EMPORIUM"

Nos 237 et 239 rue Royale.

COMPRENANT

Ameublements de Salon, Chambre à Coucher Salle à Manger, Rembourrés, et Bibliothèque, Articles en Rotin et Bambou, Bronze; Articles en Marbre, Argent et Porcelaine, Machines à Coudre, Meubles de Bureau et nombre d'autres articles et divers.

Dans l'affaire de P. J. May vs The Standard Publishing Co. Ltd".

No 82,660—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—bureau No 326 rue Carondelet—JEUDI, le 19 septembre 1907, à 11 heures a.m. sur les lieux Nos 237-39 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le septembre 1907, In Re P. J. May vs la Standard Publishing Co Ltd, il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, à savoir: Une collection de meubles de valeur d'usée l'inventaire. Conditions — Comptant.

Louis P. Bryant, Esq., avocat pour le Receveur. 8 sept—8 15 19

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 10 OCTOBRE 1907.

Dans l'affaire Lionel E. Dupart et als vs Louis Olivier Gregoire et als.

No 83,355—Cour Civile de District, Division A.

MAGASIN ET RESIDENCE

Bâtisse simple à un étage avec deux étages dans le fond.

No 1561 rue N. Claiborne, (entre Lapeyrouse et Laharpe.)

AUSSI

La bâtisse en bois à un étage, Nos 1563-65 rue N. Claiborne.

Dans une localité désirable du Troisième District, vis-à-vis du Marché St Bernard.

Devant être vendus à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur, — En vertu d'un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div A, maintenant absent en congé, rendu et lu en Cour ouverte le 26 août 1907, et signé le Cour ouverte le 30 août 1907, et à moi adressé l'offrirai de vendre JEUDI, le 10 octobre 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'ilet No 757, borné par les rues Claiborne, Laharpe, Derbigny et Lapeyrouse, sur un devis annexé à un acte de vente par les héritiers de E. P. R. de la Ferrière à L. N. Dequerry, passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, en cette ville le 23 mai 1885, d'après lequel devis ledit lot mesure dix sept pieds deux pouces six lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes sur la ligne de côté contigu à la rue Laharpe et de cent quarante pieds quatre pouces sur une ligne oblique contigu à la rue Lapeyrouse, soixante quatorze pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond. Lequel lot formant partie des lots Nos cinq et six sur un plan de Bengerel, daté 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Herman, ancien notaire en cette ville.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilot, comme celui ci-dessus décrite, étant d'une forme irrégulière et mesurant quarante-trois pieds, cinq pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent six pieds six pouces sur un côté et cent sept pieds dix pouces et cinq lignes sur l'autre côté, ledit lot n'a pas de largeur dans le fond.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et les actes de ventes, lesquelles seront passées par devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur n'aura le droit des loyers qu'à partir du passage des actes de vente et devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 846 rue Commune.

Charles Butler, avocat.
8 sept—8 15 22 29—oct 6 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Bridget McGee veuve de Alonzo Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 83,190 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew H. Asbury et Ferdinand Dietz Jr. exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Henriques, avocat. 6 sept—6 10 15